



10^{ème} EDITION DU SEMINAIRE-ATELIER DE FORMATION DE L'UNESCO

THEME

PRINCIPE ET METHODE DE PRISE EN COMPTE DE LA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Brazzaville, 17 au 18 septembre 2024

Suivi de la

15^{-ème} édition du Séminaire International du Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC)

Sous le thème :

PRISE EN COMPTE DE LA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Brazzaville, 19 au 20 septembre 2024

Annonce préliminaire et Appel à propositions

PARTENAIRES OFFICIELS

SUPPORT TECHNIQUE

AUTRES PARTENAIRES



MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT, DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DU
BASSIN DU CONGO

MINISTERE DE
L'ECONOMIE
FORESTIERE

COMMISSION
NEERLANDAISE POUR
L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE

INSTITUT DES METIERS DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
TECHNOLOGIES APPLIQUEES

INGENIEURS CONSEILS POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE

Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –

E- mail: info@seeaconline.org - www.seeaconline.org

Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr

1. Contexte et justification

Les effets des changements climatiques apparaissent de plus en plus importants dans la vie quotidienne. Les surprises liées à ces effets impactent nos villes, villages et quartiers qui ont été bâtis sans tenir compte de ce phénomène émergent qui va de plus en plus s'imposer à nous et aux générations futures. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'impulser une dynamique prenant en compte la résilience face au changement climatique comme nouveau paradigme du savoir-faire relatif à l'élaboration et le suivi des projets de développement en général et des projets d'infrastructures en particulier.

En effet, La résilience face au changement climatique et les infrastructures sont étroitement liées pour plusieurs raisons. Premièrement, la modification du climat menace directement et indirectement les infrastructures elles-mêmes et la fourniture des services correspondants, comme on le voit, par exemple, lorsque des chaussées fondent, des réservoirs s'assèchent et des tunnels sont inondés. Les effets qui s'exercent en un point peuvent se répercuter en cascade sur tout le réseau d'infrastructures et causer des perturbations économiques et sociales. Deuxièmement, les infrastructures peuvent aggraver les risques liés au climat, comme l'ont illustré récemment les feux de forêt déclenchés par des étincelles provenant de lignes de transport d'électricité, ou les effets catastrophiques provoqués par la rupture de digues à la suite d'intenses précipitations. Troisièmement, le changement climatique engendrera de nouvelles demandes en matière d'infrastructure, comme le renforcement des ouvrages de protection contre les inondations.

Compte tenu de ces enjeux, il est urgent de faire de la résilience face au climat la norme dans le domaine des infrastructures. Sachant que les choix infrastructurels faits aujourd'hui auront des conséquences pendant des décennies, il est primordial que les infrastructures soient intrinsèquement résilientes et non vulnérables. Concrètement, cela suppose de planifier, concevoir, construire et exploiter les infrastructures en tenant compte de l'évolution du climat, en les y préparant et en les y adaptant. Une des manières d'y arriver est d'intégrer la résilience au changement climatique dans les études d'impacts environnemental et social ainsi que dans les plans de gestion environnementale et sociale issus de ces études. En effet, l'importance de l'étude d'impact comme outil permettant l'intégration harmonieuse des projets dans leurs environnements n'est plus à démontrer.

C'est dans ce cadre que le présent séminaire-atelier sous régional de formation est organisé par le SEEAC en collaboration avec l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale (ACEE), le Bureau régional Afrique centrale de l'UNESCO et la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE). Des partenariats seront recherchés, entre autres, avec le ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, et les Ministères des grands travaux, de la construction et des travaux publics.

2. Objectif général

L'objectif général de ces séminaires et atelier de formation est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale sur la prise en compte la résilience face au changement climatique dans les Études d'impact environnemental et social des projets d'infrastructures.

3. Objectifs spécifiques

- Plus spécifiquement, il s'agira d'aborder les aspects suivants :
- Principaux phénomènes extrêmes associés au changement climatique et leurs impacts sur les infrastructures ;
- Principes de base pour la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans l'élaboration des projets d'infrastructures (émissions des GES, Adaptations au changements climatiques) ;
- Démarche méthodologique d'intégration de la résilience dans les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des EIES des projets d'infrastructures (indicateurs de surveillance et de suivi) ;

- Étude de cas

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'activité sont étroitement liés aux objectifs généraux et spécifiques. A l'issue du séminaire-atelier de formation, les participants seront capables de :

- Les principaux phénomènes extrêmes associés au changement climatique et leurs impacts sur les infrastructures sont discutés ;
- Les principes de base pour la prise en compte de la résilience face au changement climatique dans l'élaboration des projets d'infrastructures (émissions des GES, Adaptations aux changements climatiques) sont explorés
- La démarche méthodologique de prise en compte des éléments de résilience dans d'élaboration du PGES et des plans de surveillance et de suivi est connue;
- Les concepts et approches discutés sont testés lors d'une étude de cas.

5. Cadrage modulaire et forme du séminaire-atelier de formation

Les thématiques suivantes vont être abordées au cours de la session de formation :

- Module 1 : les principaux phénomènes extrêmes associés au changement climatique et leurs impacts sur les infrastructures ;
- Module 2 : Principes de base pour la prise en compte des changements climatiques dans l'élaboration des projets d'infrastructures (émissions des GES, Adaptations aux changements climatiques) ;
- Module 3 : Démarche méthodologique d'intégration de la résilience dans les plans de gestion environnementale et sociale des EIES des projets d'infrastructures (indicateurs de surveillance et de suivi) ;
- Module 4 : Étude de cas.

Le séminaire-atelier de formation sera organisé sous forme des présentations suivi d'échanges pour la bonne appropriation des concepts et approches qui seront appliqués à l'occasion d'une étude de cas.

L'approche pédagogique sera orientée sur le cycle d'apprentissage des adultes (andragogie). Elle s'appuiera surtout sur les acquis et l'expérience des participants.

6. Portée de l'événement

Nationale, sous régionale, régionale, internationale.

7. Public cible

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale et en particulier les organismes de gestion de l'environnement et des projets :

- Administrations en charge de la gestion des projets et de l'environnement ;

- Administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale ;
- Autres administrations sectorielles ;
- Organismes et structures sous régionaux, régionaux et internationaux de gestion durable de l'environnement ;
- Organisations du Secteur privé et investisseurs ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation et de recherche ;
- Organisation de la société civile.
- Autres...

8. Retombées du séminaire

Les retombées de ce séminaire-atelier de formation pour les pays concernés et la sous-région sont multiples. Pour les professionnels et acteurs concernés de la sous-région, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international et à renforcer leurs capacités à élaborer un PGES. Les communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire, et largement diffusés.

9. Soumission d'un projet de communication

Les experts désireux de soumettre un projet de communication doivent tenir compte des modules susmentionnés à la rubrique 8 et faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- Le titre de la communication ;
- Les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- Un résumé de 300 mots (maximum) ;
- Cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le 15 Aout 2024 par courrier électronique aux adresses suivantes : info@seeac-online.org et acee.seeac@gmail.com

10. Recevabilité des projets de présentation

Les concernés seront informés au fur et à mesure de la recevabilité de leur projet de communication après examen par le comité scientifique. La décision de retenir définitivement une communication est fonction du paiement effectif des frais de participation.

Le comité scientifique est composé de :

Président : Professeur Jean Joël LOUMETO

Vice-Présidents : Professeurs Dieudonné BITONDO et Jean de Dieu NZILA

Rapporteurs : Pr Noël WATHA-NDOUDY et Drs Dieudonné LOUEMBE et Marcienne EMOUGOU

11. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire s'élève à Cent mille (100.000) FCFA par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du séminaire.

Les personnes désireuses de s'inscrire devront renseigner et renvoyer le formulaire dédié à cet effet et payer leur frais d'inscription au plus tard le **15 Aout 2024**.

12. Mode de paiement

L'inscription au séminaire peut être réglée :

- Par mandat, par l'un des moyens suivants : Express Union, Western Union, Money Gram, à l'ordre de Madame ITOUA Adélaïde (Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale). Tél./WhatsApp : +242 066639971 ;
- Par virement ou dépôt bancaires à l'ordre du Secrétariat Exécutif pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale au Compte n° **0231640101582125** NFC BANK-CAMEROON.
- Par virement ou dépôt bancaire à l'ordre de l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale au Compte n° IBAN : **CG39 3001 9100 0110 8021 6000 249** BANQUE POSTALE – Brazzaville - Congo.

13. Contact

ACEE

BP 10183 Brazzaville - Tel./WhatsApp: +242 05 504
12 09 / 066683823 / 055648805. E-mail :
acee.seeac@gmail.com

SEEAC

BP 30465 Yaoundé - Tél. : +237 678148177
E- mail : seeaonline2020@gmail.com, -
www.seea-online.org